

Strasbourg : le prêtre mis en examen avait déjà été poursuivi

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 2 octobre 2016



Mgr **Grallet**, archevêque de Strasbourg, a découvert hier dans la presse le témoignage d'une femme mettant en cause l'ancien curé de Wintzenheim **Hubert Spitz**, mis en examen mercredi pour viol sur mineur et abus de confiance et placé en détention provisoire, quand cet abbé était curé à Illkirch, il y a une quinzaine d'années. Mgr Grallet, qui n'était pas en responsabilité à cette époque (il a été nommé évêque auxiliaire de Strasbourg en 2004 et évêque du même diocèse en 2007), a téléphoné au procureur de la République de Colmar :

« Il en ressort les faits suivants. Alors que des plaintes avaient été formulées à l'encontre du curé, affirmant qu'il recevait sans prudence des enfants dans la partie privée de son presbytère, une enquête avait été menée par la justice. La magistrate en charge du dossier avait alors estimé que ces plaintes n'étaient pas fondées, et l'affaire avait été classée sans suite par la justice. L'archevêché s'est appuyé sur la justice. Néanmoins, l'alerte était sérieuse : ce comportement imprudent s'avérant inapproprié de la part d'un curé, il a été demandé à l'intéressé de quitter la paroisse et de prendre un temps de ressourcement spirituel et intellectuel, avec suivi psychologique... »

Mgr Grallet a profité de cet entretien avec le procureur pour lui renouveler sa volonté de « s'en remettre totalement à la justice ».

Je lui ai redit mon souhait que toute la lumière soit faite, et ma collaboration franche avec la justice. Concernant la personne qui a témoigné dans vos colonnes [L'Alsace] je l'encourage à aller se faire connaître des juges ! Je la recevrai bien volontiers si elle le désire, mais je ne souhaite pas intervenir dans le processus d'enquête. Tout ceci suscite un immense émoi... Mais on ne s'en sortira pas autrement que par la transparence. On ne peut progresser dans l'existence et la responsabilité que dans le souci de la vérité. **Benoît XVI** a publié une encyclique qui a pour titre "Caritas in veritate", la charité dans la vérité : ceci signifie que la charité ne peut se vivre que dans la vérité... »

Mgr Grallet a demandé à son évêque auxiliaire Mgr **Dollmann** d'être présent ce week-end à Thann, où devait être installé le père Spitz, mais aussi à l'un de ses deux vicaires généraux, le chanoine **Jean-Luc Liénard**, de présider ce dimanche matin les messes à Wintzenheim et Ingersheim. Mgr Dollmann portait la croix d'un évêque de Homs en Syrie, où il est allé il y a deux ans. L'évêque auxiliaire est venu porter un message d'espérance, de confiance et de soutien aux paroissiens dans cette période de souffrance :

« Je pense aux victimes, à tous ceux qui sont blessés et qui souffrent ».

Mgr Dollmann a également eu une pensée pour les paroissiens de Wintzenheim qui sont très affectés par cette affaire.

« Il faut que chacun pense que nos actes de chrétiens et de croyants peuvent avoir une répercussion sur les plus petits. Cela nous invite à nommer le bien et le mal ».

« C'est un prêtre qui manifestait un grand dynamisme dans sa mission avec son talent de musicien. Mais dans chaque prêtre, il y a un mystère humain et celui-ci est douloureux pour nous. Le père Spitz a très vite collaboré avec la justice, ce qui facilitera les choses. »

« Je suis venu apporter un message de proximité de l'archevêque et partager ma stupeur et ma tristesse. Il faut aussi prendre du recul et continuer. Je suis ravi d'entendre que spontanément, des prêtres ont proposé leurs services pour célébrer les offices à Thann. »

Source, [ici](#) et [là](#)